



Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC  
Syndicat de la Fédération Syndicale Unitaire  
34, Espace Mendès France - 36000 CHATEAURoux  
02.54.07.61.39 - mail : [snu36@snuipp.fr](mailto:snu36@snuipp.fr) - site : <http://36.snuipp.fr>



Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames, Messieurs les Commissaires Paritaires,

La C.A.P.D. concernant la première phase du mouvement intra départemental se tient au lendemain des élections présidentielles et l'annonce du nouveau gouvernement. Monsieur Macron a choisi de nommer Jean-Michel Blanquer au Ministère de l'Éducation Nationale, le SNUipp – FSU restera attentif à ce que l'école primaire reste une priorité.

Si dès aujourd'hui quelques pistes semblent filtrer : une attention particulière portée à l'école maternelle, des effectifs réduits pour les classes de cycle 2 classées en zone REP, un principe d'autonomie forte. Vous comprendrez que plusieurs questions nous sont déjà posées... notamment l'échéance pour la mise en place des effectifs réduits dans les classes de CP et CE1 appartenant à la zone REP, mais aussi l'avenir des postes intitulés « Plus de maître de classe », la remise en cause des nouveaux rythmes scolaires...

Cette première phase du mouvement s'ouvre sereinement avec un mois d'avance par rapport à l'an dernier et le SNUipp-FSU 36 se réjouit que nos revendications passées aient été prises en compte. Nous nous réjouissons également que toutes les demandes de temps partiel aient reçu une réponse favorable. Nous gageons que cette bienveillance va permettre à chacun d'exercer ses fonctions dans des conditions favorables.

Enfin nous sommes à la fois satisfaits du nombre de demandes de départ en formation pour le CAPPEI mais aussi du nombre de réponses favorables accordées. C'est un signe fort d'un besoin pour tous (élèves et enseignants) de réseaux d'aide complets et efficaces.

Malgré ces points positifs quelques ombres demeurent. Il semblerait qu'à l'issue de cette première phase, 21% des collègues ayant participé au mouvement seront maintenus sur leur poste une année supplémentaire au minimum. Il apparaît également que 27% des collègues seront sans affectation. Ce pourcentage est en légère hausse par rapport à l'année dernière. Nous demandons une fois de plus qu'il soit possible pour ces 75 collègues d'effectuer une deuxième liste de vœux. Ainsi les postes vacants pourraient être clairement demandés par ces derniers, nous pensons notamment aux postes de ZIL sur les circonscriptions de Châteauroux et Issoudun, les nombreux postes de direction mais aussi les quelques postes en ASH.

Enfin concernant les vœux zones qui lors de cette première phase concernent une dizaine de collègues, nous regrettons leur existence car ceux-ci amènent parfois les collègues à prendre leur fonction dans des écoles qu'ils n'ont pas expressément choisies. Nous savons par expérience que certains finissent par demander des abandons de poste les années suivantes.